

# Wolu-Inter-Quartiers ... ... en action

BELGIQUE – BELGIE  
P.P.  
1200 BRUXELLES 20  
1/3380

Octobre 2006

MENSUEL N° 101 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401101 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

## Urbanisme

### **Le nouveau Square de Meudon ne peut pas déjà être défiguré !**

Nous voudrions fermement marquer notre désaccord « total » quant au projet d'aménagement de 12 emplacements de stationnement sur une des parties piétonnes du square de Meudon. En voici les raisons.

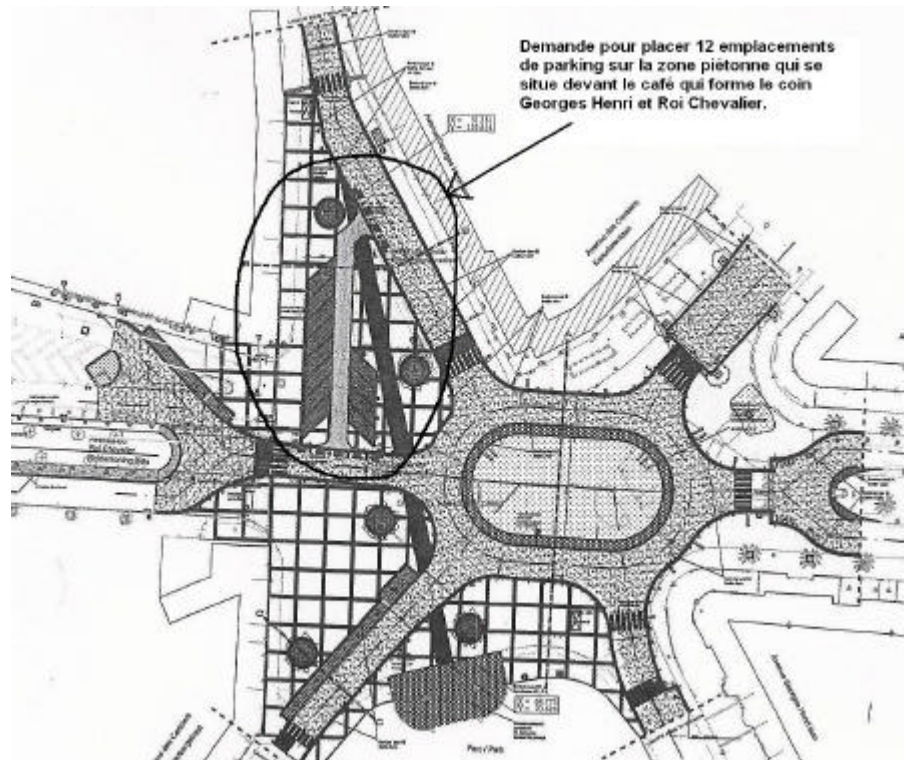
**1. Les possibilités de stationnement** pour se rendre dans les commerces de la zone sont correctes vu les systèmes de contrôle mis en place par la Commune ;

**2. D'une manière générale, le square commence seulement à être « investi » par ses usagers** et il est forcément beaucoup trop tôt pour mesurer l'impact commercial de ce réaménagement. La perte de certains clients peut être compensée favorablement par l'arrivée d'autres.

**3. Le projet propose la circulation et le stationnement de véhicules sur une zone piétonne**, ce qui remet fondamentalement en cause les fondements principaux de ce projet, par ailleurs annoncés par la Commune elle-même : « **sécurité, convivialité et esthétisme** ».

• **Sécurité**, car comment ne pas déjà imaginer aujourd'hui les nombreux conflits entre les piétons et les automobilistes. Cette zone ne serait plus « en espace de sécurité » et les piétons devraient à nouveau adopter à cet endroit leur réflexe d'autodéfense : surveiller les enfants de près, s'empêcher de flâner de peur d'être surpris,... ou bien pour assurer en partie la sécurité, il sera nécessaire de mettre des potelets partout.

• **Convivialité**, car la coexistence de deux fonctions aussi conflictuelles réduirait à néant l'attrait d'une zone piétonne : la dé-



contraction, le relâchement dû à la protection, sans parler que les odeurs des échappements viendraient chatouiller bien plus près piétons et clients des terrasses.

• **Esthétisme**, faut-il en parler ? Tant il est clair que la présence de ces véhicules (et sans doute des potelets nécessaires à un peu de sécurité) mettrait à mal la réflexion qui a été menée dans le cadre du projet de réaménagement mis en place actuellement : perspective, rapport entre les voiries, plantation, choix des matériaux de revêtement du sol,...

**4. Nous voulons mettre en lumière la demande trop particulière de certains commerçants et le manque de solidarité avec les autres commerçants qui en découle.** Le but d'un noyau commercial est certainement que le chaland ne se rende pas uniquement à un commerce bien précis, mais bien qu'il s'intéresse aux différents commerces qui s'y trouvent. En créant un cadre agréable et favorable à la

déambulation, nous sommes persuadés qu'à terme, le nombre de visiteurs augmentera et ce sera tout profit pour de nombreux commerçants. Parc, terrasses d'Horeca et aménagements piétons conviviaux contribueront à cette dynamique positive.

**5. A l'heure où le réchauffement climatique est particulièrement d'actualité, il faut absolument que nous participions tous à nous déplacer d'une manière plus durable** et que nous nous débarrassions du réflexe « voiture en toutes circonstances sur l'objectif visé ». De plus, se déplacer autrement, ce n'est pas nécessairement se déplacer moins bien. Nous estimons que, dans le cadre d'une réflexion environnementale, la Commune aurait dû montrer l'exemple et refuser de retoucher si grossièrement à ce qui avait été patiemment acquis.

Bernard Devillers  
Coordinateur

## Petit Patrimoine

### *Le balcon*

La maison bourgeoise propose des façades embellies par une diversification des formes, des styles et d'éléments pittoresques puisés dans la variété des matériaux artisanaux, ferronnerie, fonte, bois, couleurs, ...

Le balcon faisait ainsi partie intégrante de l'ensemble de l'architecture de la façade.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la production décorative en fonte et fer forgé par la firme Nestor Martin (bien connue pour ses poêles au charbon) explique la multiplication des balcons. Ceux-ci se sont individualisés et se font de plus en plus expressifs, chacun développant son style propre. Ils étaient réalisés à partir de pièces en fonte moulée et en fer forgé.

Ce n'est qu'en 1846 que pour la première fois le balcon est soumis à la prescription légale et que désormais, au traditionnel balcon du premier étage, s'ajoute un petit balcon au 2<sup>e</sup> étage tandis que le rez de chaussée peut être souligné par une porte vantaux vitrées précédée d'un garde fou.

Le balcon est en général formé d'un socle en pierre bleue de faible largeur, soutenue par des consoles et ceint d'un garde corps sur une façade à une ou plusieurs baies.

Aujourd'hui on préfère les modèles en aluminium ou en verre fumé qui malheureusement n'ont aucune originalité et dénaturent la façade.

*Geneviève Vermoelen*



## Au parvis Saint-Henri



Une nouvelle fontaine est installée sur le Parvis St Henri.

D'1 m de haut sur 1m 60 de large, cette colonne entourée d'un bassin et ornée d'une pomme de pin a été réalisée en vieilles pierres naturelles et massives. C'est une pièce unique en son genre, nous lui souhaitons longue vie ...

... mais malheureusement, comme certains le craignaient, 10 jours après son installation, elle a déjà été victime de vandalisme gratuit. Il y a encore du travail à faire en matière de dialogue et de sensibilisation pour endiguer les actes d'incivilités !



## Mobilité « choc ! »

Le 12 mai dernier, deux véhicules se télescopent au carrefour Prince Héritier/Marie José.

Sous la violence du choc, l'un d'entre eux se retrouve sur le toit. Cet accident, photographié par un habitant, n'est pas le premier. En cause la vitesse.

Nous pensons qu'un aménagement visant à réduire la vitesse

## Dernière minute : le bosquet marécageux menacé!

Le Gouvernement de la Région a délivré un permis d'urbanisme pour construire 2 immeubles de logements sur le bosquet marécageux à Hof-ten-Berg. Et malheureusement, d'après nos informations, la Commune n'a pas décidé d'aller en appel de cette décision. Certains habitants comptent le faire. Des informations plus précises dans notre prochain bulletin !

## Panneaux publicitaires sur zones vertes !

Non seulement, nous devons souvent nous démener pour sauvegarder et préserver des zones vertes dans la commune, mais une fois celles-ci « protégées », nous voyons de plus en plus souvent apparaître des affichages commerciaux sur ces zones. Si on ajoute à cela, la multiplication des « sucettes » publicitaires, on peut dire que notre espace public est de plus en plus souvent « vendu » sans tenir aucunement compte d'un souci d'aménagement urbain de qualité. C'est honteux ! Nous allons agir pour que cela cesse !



**Exemple 1 :** affichage illégal sur la zone verte du Val d'Or. Ce promoteur adopte ce comportement à d'autres endroits de la commune, et cela sans aucune gêne !



**Exemple 2 :** cet affichage autorisé par la Région sur le site classé de l'Hof-ter-Musschen. Il existe d'autres exemples, comme notamment au parc des Sources

s'impose à cet endroit.

Nous avons transmis ce dossier à Monsieur l'Echevin D. Frankignoul, le 7 juin dernier demandant que des mesures de ralentissement soient prises dans les carrefours des rues secondaires du quartier.

Dans sa réponse, Monsieur Frankignoul nous signale que cet aménagement est prévu dans le cadre du plan zone 30. Celui-ci a été approuvé par le Collège depuis de longs mois ainsi que par la Région qui subsidie en partie des travaux.

Des questions se posent : pour quoi ce plan n'a-t-il, à ce jour, pas été soumis au conseil communal et à quelle échéance (courte,



moyenne ou longue) celui-ci sera-t-il exécuté ?

La patience est certes une vertu mais ne fait toujours bon ménage avec sécurité.

*Pour le comité de quartier Prekelinden/Bois de Linthout  
Jacques Bette et Béatrix Tilquin*

## Rendez-vous le dimanche 15 octobre pour le nettoyage de la mare du Val d'Or

Le Comité de quartier Schuman-Bouleaux-Peupliers invite les habitants désireux de préserver le Val d'Or et d'entretenir sa richesse biologique à venir ensemble nettoyer la mare et ses alentours.

Rendez-vous à 10 h muni d'un équipement adéquat.

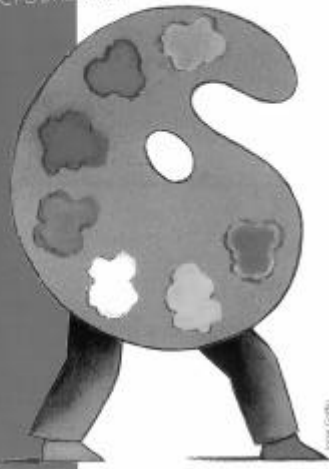
Renseignements au 0472 47 50 24.





# PORTES OUVERTES ARTISTES

DES  
DE WOLUWE-SAINTE-LAMBERT  
OCTOBRE 2006



La réalisation des « Portes ouvertes des Artistes de Woluwe-Saint-Lambert » est une initiative des Comités de Quartier Saint-Henri/Lindthout et Prekelinden/Bois de Linthout.

## ATELIERS D'ARTISTES

portes ouvertes  
sam. 14 et dim. 15 octobre  
de 11 à 18 h

## À LA MÉDIATINE

45, chée de Stockel,  
exposition des œuvres  
de 66 artistes  
du 14 au 22 octobre,  
le week-end de 11 à 18 h  
en semaine de 13 à 18 h

## À L'HÔTEL COMMUNAL

les artistes membres  
de l'amicale du  
personnel communal  
du 13 au 20 octobre,  
de 8 h 30 à 17 h  
Fermé le week-end

## SALON DE LECTURE

par Anne-Claire Cornet  
à La Médiatine  
le 18 octobre à 18 h

## CINE-CLUB NEW CUBITUS

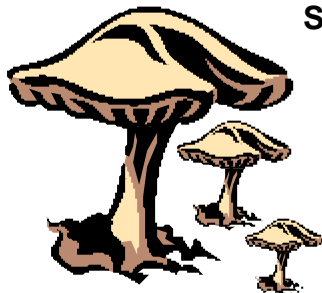
Projection de haute qualité, sur grand écran.  
L'abonnement revient à 16 € pour 8 films.  
La carte de 5 entrées est à 12,50 € et la séance à 3 €.   
Toutes les séances ont lieu le vendredi à 20h30,  
au « Centre les Pléiades », av. du Capricorne 1a à 1200 Bxl.  
Contacts: Benoît Kesteman: 0477/54 65 01

### Programme de la saison 2006-2007:

Le 20 octobre : « The Constant gardener »  
Le 17 novembre : « L'enfant »  
Le 1 décembre : « Le secret de Brokeback mountain »  
Le 19 janvier : « OSS 117, Le Caire nid d'espion »  
Le 2 février : « Volver »  
Le 16 février : « Je ne suis pas là pour être aimé »  
Le 2 mars : « Good night, and good luck »  
Le 16 mars : « La Tourneuse de pages »



## Les 14 et 15 octobre 2006 ? 68ème EXPOSITION DE CHAMPIGNONS FRAIS



Samedi 14 octobre de 14h à 18h - dimanche 15 octobre de 10h à 18h

Auditoires centraux de l'UCL, avenue Emmanuel Mounier, 51 à Woluwe-Saint-Lambert

Visite guidée gratuite par groupe de 5 personnes

Participation: 2,5 € seniors et UDA: 2 €, gratuit pour les moins de 18 ans et les étudiants

Infos : Y. Mertens au 02/ 762 34 61 et yolande\_mertens@hotmail.com

Organisée par le Cercle de MYCOLOGIE de BRUXELLES, avec la collaboration du Laboratoire de biologie végétale et de botanique pharmaceutique de l' U.C.L. et du Centre Antipoisons.

## Vous êtes intéressés par le compostage individuel ?

Une formation théorique (le mercredi 11 octobre à 19h30) et une formation pratique (le samedi 14 octobre à 10h00) vous aideront à devenir maître de votre compost.

Aux serres communales de Woluwe-Saint-Lambert  
Avenue de toutes les Couleurs, 9

Inscriptions *service plantations*:

jardin-tuin@woluwe1200.be

(à l'attention de M. Jean Jacques)

ou auprès d'Inter-Compost : 02/218.75.95

catherine.marechal@ieb.be



Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

Pour obtenir des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants, n'hésitez pas à nous joindre.

Contact : Coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83  
E Mail : woluinterquartiers@hotmail.com - CCP n°000-0392213-42 - Abonnement au Bulletin : 5 €/ an

Wolu-Inter-Quartiers est une asbl reconnue par le Ministère de la Communauté française avec le soutien de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert.